

Renseignements sur le séjour à l'hôpital et le congé à l'intention des patients, des membres de leur famille et des fournisseurs de soins

Utilisation clinique

- Chaque jour, un membre de l'équipe de l'utilisation clinique passera en revue votre séjour à l'hôpital. **Chaque patient, chaque jour.**
- Votre équipe de soins de santé se réunit chaque jour pour discuter de vos progrès, de votre rétablissement et de votre congé.
- Nous voulons nous assurer que vous recevez les soins dont vous avez besoin à l'hôpital et que votre séjour ne sera pas plus long que nécessaire.
- L'hôpital doit veiller à ce que des lits soient disponibles pour les personnes qui doivent être admises.
- Nous voulons que votre congé se fasse au bon moment, c'est-à-dire lorsque vous pourrez rentrer chez vous en toute sécurité.
- La planification de votre congé commence le jour de votre admission.

Notre devise :

**les bons soins,
au bon endroit,
pour la bonne durée.**

Planification des congés/Services sociaux

- Chaque unité de l'hôpital a sa propre planificatrice des congés/travailleuse sociale.
- Ces personnes sont disponibles du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h.
- Elles sont à votre disposition pour vous fournir toute aide dont vous pourriez avoir besoin en ce qui concerne votre congé.
- Nos planificatrices des congés/travailleuses sociales peuvent vous renseigner sur les services communautaires et vous aider si vous avez des besoins spéciaux.
- Si vous ou un membre de votre famille souhaitez consulter une planificatrice des congés/travailleuse sociale, parlez-en au personnel infirmier.
- Il est important de nous le faire savoir dès que possible si vous avez des préoccupations concernant votre séjour à l'hôpital et votre congé.
- Une bonne planification du congé repose sur les efforts de chacun!

N'oubliez pas que vous jouez le rôle clé dans la planification de votre congé.

- L'heure de congé des patients hospitalisés est **11 h**.
- Si vous ne pouvez pas quitter l'hôpital à 11 h, il se peut que nous vous demandions d'attendre dans une salle d'attente.
- Si vous avez besoin d'aide concernant la planification de votre congé, parlez-en à votre planificatrice des congés/travailleuse sociale.

À ne pas oublier

- Avez-vous pris des dispositions pour que quelqu'un vienne vous chercher?
- Avez-vous des vêtements et des chaussures pour rentrer à la maison?
- De quel type d'aide aurez-vous besoin?
- Avez-vous parlé avec votre planificatrice des congés/travailleuse sociale pendant votre séjour à l'hôpital?

Quelles mesures avez-vous prises à l'égard de votre congé?

Gestion de l'utilisation clinique

*** Le présent document contient des renseignements généraux, lesquels ne doivent pas être considérés comme étant des conseils destinés à un patient en particulier. Tous les énoncés qui s'y trouvent doivent être interprétés par votre médecin ou thérapeute, qui est au courant du stade et de la gravité de votre trouble médical. De plus, toute mention de produits pharmaceutiques particuliers ne constitue pas un appui de ces produits. Visitez notre site Web au www.nbrhc.on.ca/fr/.